



# Midi-Pyrénées Programmes européens 2007-2013

*Subventions Globales Région*

*Journée de présentation des fonds européens*

*AVEYRON*

*12 novembre 2008*



# Les subventions globales

## Une reconnaissance accrue du rôle des Régions



### ■ Une revendication légitime des Régions :

- ✓ Les Régions : 1<sup>ers</sup> cofinanceurs publics nationaux du FEDER
- ✓ Un champ d'intervention très largement couvert par les compétences régionales (Aménagement du Territoire, Développement économique, Formation Professionnelle...)
- ✓ Les dispositions de l'article 44 de la Loi du 13 août 2004 ouvraient la voie pour une décentralisation intégrale de la gestion des fonds structurels européens par les Régions.
- ✓ L'exemple des autres Etats (Espagne, Allemagne)
- ✓ CIIACT du 6 mars 2006 : Subventions globales  $\leq$  50 %



# Les subventions globales

## Une montée en puissance des collectivités locales

Les délégations de gestion dont bénéficient les collectivités locales soulignent une meilleure reconnaissance de leur rôle et l'évolution du paysage institutionnel :

### ▪ FEDER :

- ✓ Région gère en « subvention globale » 184 M€ sur 430 M€ du PO dans ses domaines de compétences : développement économique, investissements en matière de formation professionnelle (Axe II), transports et TIC (Axe V)
- ✓ L'Axe VI « axe urbain » ouvre également la possibilité de gestion en subvention globale par les collectivités

### ▪ FSE :

- ✓ La Région gère en « subvention globale » 53 M€ sur 192 M€ du volet régional en appui à ses dispositifs d'intervention : PRFP, développement qualitatif de l'apprentissage, ER2C...
- ✓ Les Départements et Agglomérations gèrent des subventions globales en accompagnement de leur politique d'insertion (montant total de 21,38 M€ pour les programmes départementaux d'insertion)





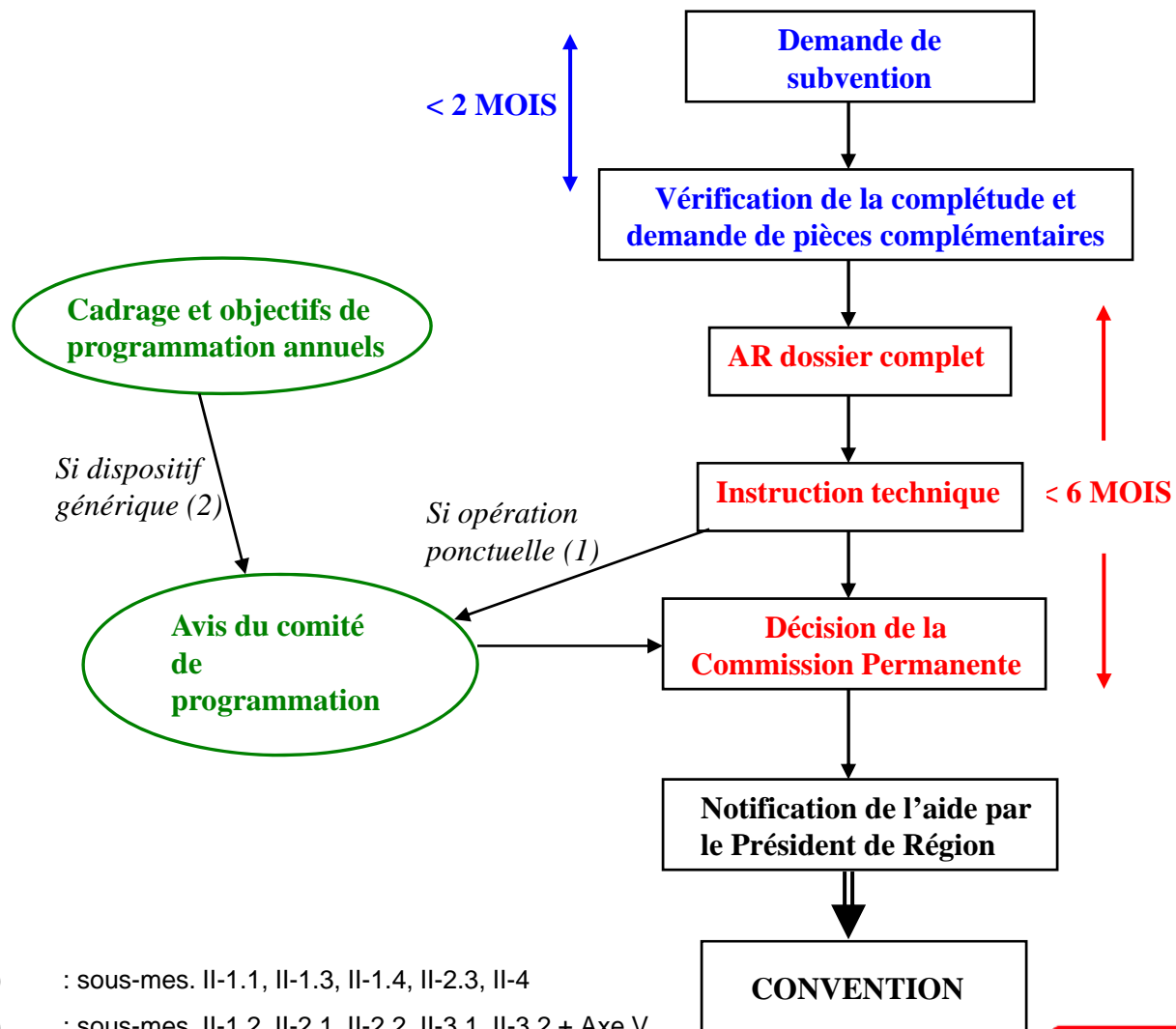
# *Subventions Globales Région*

## **Modalités de gestion**

**- du dépôt d'un dossier à sa clôture -**



# TRAITEMENT D'UN DOSSIER



- (1) : sous-mes. II-1.1, II-1.3, II-1.4, II-2.3, II-4  
(2) : sous-mes. II-1.2, II-2.1, II-2.2, II-3.1, II-3.2 + Axe V

# Conventions attributives FEDER-FSE



- ✓ **Le corps de la convention : droits & obligations du bénéficiaire, notamment :**
  - Publicité
  - Comptabilité séparée
  - Archivage
  - Contrôles
  - Délais et caducités
  
- ✓ **Les annexes contractuelles techniques et financières**
  - **Technique** : Description précise de l'opération subventionnée (objectifs, moyens mis en œuvre, solutions retenues...) prévoyant notamment les moyens de mesurer sa réalisation
  - **Financière** : plan de financement prévisionnel détaillé en recettes et en dépenses ventilées par postes, catégories...
  
- ✓ **Annexes : documents-types**
  - Demandes de paiement et justification des réalisations

# *Subventions Globales Région*

## **Les priorités FEDER**



## MAQUETTE 2007-2013

### Axes II & V FEDER

	Coût Total	FEDER	Cofinancement public national	Cofinancement privé
<b>Axe 2 - Développer la compétitivité des entreprises par une politique de soutien ciblée sur l'aide aux projets, l'innovation et la professionnalisation des acteurs</b>				
<b>Total Axe 2</b>	454 000 000	120 000 000	120 000 000	214 000 000
<b>Axe 5 - Améliorer l'accessibilité, l'attractivité et la desserte du territoire régional</b>				
<b>Total Axe 5</b>	131 000 000	64 000 000	64 000 000	3 000 000
<b>Total Subvention Globale</b>	<b>585 000 000</b>	<b>184 000 000</b>	<b>184 000 000</b>	<b>217 000 000</b>
<b>% par rapport au total du programme</b>	<b>49,76%</b>	<b>42,79%</b>	<b>37,83%</b>	<b>83,78%</b>

## Axe II

### Développer la compétitivité des entreprises par une politique de soutien ciblée sur l'aide aux projets, l'innovation et la professionnalisation des acteurs

- **Mesure 1 :** Le soutien à l'innovation et aux démarches collectives en faveur de la compétitivité et de l'accompagnement des évolutions économiques (42 M€)
- **Mesure 2 :** Le soutien aux démarches de compétitivité des entreprises (57M€)
- **Mesure 3 :** L'accompagnement de la création/transmission des PME, la promotion de l'esprit d'entreprise et les dispositifs financiers pour les entreprises (6M€)
- **Mesure 4 :** Le soutien à la compétitivité et à l'innovation par la formation tout au long de la vie (15M€)

# Axe V

## *Améliorer l'accessibilité et la desserte du territoire régional*

- **Mesure 1 :** La modernisation du transport ferroviaire régional en Midi-Pyrénées (35M€)
- **Mesure 2 :** La valorisation de la voie d'eau (4M€)
- **Mesure 3 :** Le développement d'une société de l'information équitable (25M€)

# **Focus sur les Aides aux entreprises**

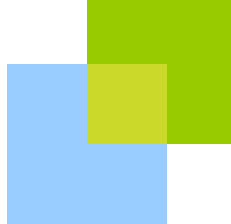
## **Le FEDER au travers des Contrats d'Appui**



- ↪ *Ils garantissent une approche globale du projet de l'entreprise, une simplification et la lisibilité du dispositif régional*
- ↪ *Ils s'intéressent à toutes les phases de la vie de l'entreprise mais s'adaptent à des réalités économiques différentes*
- ↪ *Ils intègrent la quasi-totalité des aides réglementairement mobilisables*
- ↪ *Ils s'inscrivent dans un partenariat durable entre l'entreprise, la Région et l'Europe basé sur un plan de développement ambitieux*

# Focus sur les aides aux entreprises

## Les différents Contrats d'Appui



- ➔ *Le contrat d'appui TPE/Artisanat*
  - ✓ *Bénéficiaires : Entreprises de moins de 10 salariés*
- ➔ *Le contrat d'appui PME*
  - ✓ *Bénéficiaires : Entreprises de moins de 250 salariés*
- ➔ *Le contrat d'appui PME Innovation (Fonds Régional de l'Innovation avec OSEO)*
  - ✓ *Bénéficiaires : Entreprises avec un projet innovant*
- ➔ *Le contrat d'appui Grandes Entreprises*
  - ✓ *Bénéficiaires : Entreprises de plus de 250 salariés (zones AFR)*
- ➔ *L'immobilier industriel*
  - ✓ *Bénéficiaires : Entreprises + Organismes relais*

# **Focus sur les aides aux entreprises**

## **Les critères d'éligibilité au contrat d'appui**



- ✓ *Dimension stratégique du projet (2/3 ans)*
- ✓ *Activité industrielle ou de service à l'industrie*
- ✓ *Impacts sur la Région Midi-Pyrénées*
  - ↳ *Humain (emplois), économique, filières structurantes...*
- ✓ *Programme d'investissements éligibles > 100 k€*
- ✓ *Capacité financière de l'entreprise*
- ✓ *Respect de la réglementation européenne, nationale et des conditions régionales.*
  
- ↳ *Validation rapide au travers d'un pré-dossier*

# Focus sur les aides aux entreprises

## Les dépenses éligibles Région / FEDER



- ✓ *Immobilier industriel (hors SCI)*
    - ↳ *construction, extension, rachat d'un bâtiment*
  - ✓ *Investissements matériels*
    - ↳ *Matériels de production neufs + aménagements associés*
  - ✓ *Investissements immatériels*
    - ↳ *conseil, création fonction nouvelle, lancement commercial, développement international...*
  - ✓ *Investissements R&D / Innovation (RDI)*
    - ↳ *Frais de personnel, équipements et MP, dépenses externes, frais généraux...*
- ↳ *Taux d'aide en subvention variant de 7,5 à 35% de l'assiette retenue (selon taille, localisation et instruction)*

# Focus sur les aides aux entreprises

## Bilan actuel dans l'Aveyron :

*(depuis fin 2007)*

- ✓ 6 entreprises aidées par le FEDER dont 5 PME et un groupe :
  - ➔ SA Calvet = 65 k€
  - ➔ Angles Bois = 65 k€
  - ➔ Molenat PVC = 100 k€
  - ➔ Causses et Cévennes Imprimerie = 75 k€
  - ➔ Ets Labarthe = 98 k€
  - ➔ Soulié Restauration = 600 k€
- ✓ Taux d'aide moyen = 8,2 %
- ✓ une cinquantaine d'emploi prévues (soit +/- 20 000 €/emploi)
- ↪ 4 dossiers en cours de délibération (JPM, ROZIERES, RCI, COMBES) + de nouveaux en cours d'instruction
- ↪ 2 dossiers de zones d'activités en cours d'instruction actuellement

# *Subventions Globales Région*

## **Les priorités FSE**



## Subvention globale FSE

### Axe 1 – Adaptation des travailleurs et des entreprises

- **Mesure 1** : Anticiper et gérer les mutations économiques (2,5M€)
- **Mesure 2** : Agir sur le développement des compétences par la formation tout au long de la vie (10,2M€)
- **Mesure 3** : Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise (1M€)

### ✓ Axe 2 – Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi

- **Mesure 1** : Modernisation du Service Public de l'Emploi (5,8M€)
- **Mesure 2** : Développement des politiques actives du marché du travail (31,12M€)

### ✓ Axe 4 – Capital humain et mise en réseau, innovation et actions transnationales

- **Mesure 3** : Soutien aux actions innovantes et transnationales (0,35M€)

**FSE = 53 M€** (soit 27,5% de l'enveloppe régionale de 192,25 M€)

**Service instructeur** : DFPA – Service Synthèse et Assistance Technique

## Bilan actuel dans l'Aveyron :

*(depuis fin 2007)*

- ✓ CFA de la Chambre de métiers de l'Aveyron : subvention FSE de 23 760 €
- ✓ CFA Education Nationale Monteil : subvention FSE de 2 437 €
- ✓ CFA Agricole de l'Aveyron: subvention FSE de 10 739 €
- ✓ CIBC Aveyron (Information conseil en VAE) : subvention FSE de 29 454 €
- ✓ Point Emploi Canton de Bozouls : subvention FSE de 24 400 €
- ✓ Point Emploi Marcillac Vallon : subvention FSE de 12 500 €
- ✓ Espace Emploi Espalion : subvention FSE de 23 659 €
- ✓ Point Relais Emploi Saint Geniez d'Olt : subvention FSE de 22 350 €
- ✓ Association Point Relais Emploi du Pays baraquevillois : subvention FSE de 20 000€
- ✓ Maison Commune Emploi Formation du Bassin Decazeville-Aubin : subvention FSE de 5 000 €

*A ces opérations, il faut ajouter les soutiens dont bénéficie le département de l'Aveyron au travers de la mise en œuvre du Programme Régional de Formation Professionnelle de la Région, cofinancé par le FSE.*